DROIT DES AFFAIRES

Contrats informatiques : négocier, rédiger et sécuriser les projets numériques

Un projet informatique dérape rarement pour des raisons uniquement techniques. Un périmètre mal décrit, une recette laissée floue et une réversibilité oubliée transforment un simple retard en contentieux. Le contrat signé ne dit alors plus rien de ce que les équipes attendaient réellement et chacun défend sa lecture du document. Ce workshop de trois heures traite les contrats informatiques du cahier des charges jusqu'à la fin de la relation. Les participants travaillent les clauses structurantes de la licence, du développement spécifique et de l'hébergement puis construisent une procédure de recette et des engagements de service exploitables en cas de litige.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise directeurs de projet et acheteurs informatiques impliqués dans la contractualisation.

PRÉREQUIS
Connaître le droit des contrats et intervenir sur des projets informatiques.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier le contrat adapté à la prestation informatique envisagée
- Définir le périmètre et les obligations respectives des parties
- Rédiger les clauses de recette et de niveaux de service
- Organiser la titularité des droits sur les développements réalisés
- Anticiper la réversibilité et la sortie de la relation contractuelle

03 Programme détaillé

M1 Qualifier la relation contractuelle

- Choisir le bon contrat
- Licence de logiciel et contrat de développement spécifique
- Contrats d'intégration et de maintenance
- Hébergement et fourniture de service en ligne
- Obligation de moyens et obligation de résultat
- À retenir : La qualification retenue détermine l'intensité des obligations et la charge de la preuve en cas de dysfonctionnement.

M2 Cadrer l'exécution du projet

- Périmètre recette et niveaux de service
- Description du besoin et gestion des évolutions
- Jalons livrables et procédure de recette
- Niveaux de service et pénalités associées
- Devoir de conseil du prestataire et obligation de collaboration du client
- Cas pratique : Les participants rédigent la procédure de recette d'un développement puis les conséquences d'un refus de recette.

M3 Sécuriser la durée et la sortie

- Droits données et réversibilité
- Titularité des droits sur les développements réalisés
- Traitement des données confiées au prestataire
- Responsabilité et clauses limitatives de responsabilité
- Réversibilité et transfert vers un nouveau prestataire
- Atelier : Chaque participant construit la clause de réversibilité d'un contrat en cours dans son organisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr